



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Lancement du Fonds culturel Manicouagan (FCM) et du premier appel à projets

Baie-Comeau, 23 mars 2022 – Le Fonds culturel Manicouagan (FCM) est issu de l’entente de développement culturel (EDC) financée par le ministère de la Culture et des Communications et la MRC de Manicouagan, qui a délégué la gestion de l’entente à Innovation et développement Manicouagan. L’aide financière versée par la MRC de Manicouagan est possible grâce à la contribution financière du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation dans le cadre du volet Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité.

Le Fonds culturel Manicouagan (FCM) vise notamment à encourager le développement de l’offre culturelle sur le territoire de la MRC de Manicouagan. Il permet de soutenir des activités, des initiatives et/ou des projets culturels diversifiés et novateurs contribuant au dynamisme de la région et à sa vitalité culturelle, tout en permettant des retombées socioéconomiques favorisant le développement durable.

Ce fonds dispose d’une enveloppe de 60 000 \$ pour les trois années de l’entente se terminant en 2023. L’aide financière sera accordée sous forme de contribution non remboursable aux promoteurs admissibles pour un maximum de 5 000 \$ par projet.

Les promoteurs auront jusqu’au **6 mai 2022** pour soumettre leurs projets qui seront évalués par un comité de suivi et approuvés par le conseil des maires de la MRC le 15 juin 2022. Les projets pourront être déposés en tout temps par la suite, mais seront analysés à date fixe, et ce, jusqu’à épuisement des sommes réservées au fonds.

Les personnes intéressées à déposer un projet devront communiquer au préalable avec la conseillère en développement des communautés chez Innovation et développement Manicouagan. Le cadre de gestion et le formulaire sont disponibles sur les sites web de la MRC de Manicouagan (www.mrcmanicouagan.qc.ca) et d’Innovation et développement Manicouagan (www.idmanic.ca).

– 30 –

Source :

Annie Cloutier
Conseillère en développement des communautés
Innovation et développement Manicouagan
418 295-2593, poste 229
acloutier@idmanic.ca



Entente de développement culturel